



Réserve héréditaire et succession internationale

Conseils pratiques publié le 29/10/2024, vu 155 fois, Auteur : [Avocat droit des successions](#)

Comprendre la réserve héréditaire dans une succession internationale est crucial pour protéger les droits des héritiers. Découvrez les enjeux et solutions.

Réserve héréditaire et succession internationale

La gestion d'une **succession internationale** peut s'avérer complexe, notamment en ce qui concerne la **réserve héréditaire**. Cette notion, fondamentale en droit français, vise à protéger les héritiers réservataires en leur garantissant une part minimale du patrimoine du défunt. Mais comment s'applique-t-elle dans un contexte international ? Dans cet article, nous vous expliquons les enjeux de la réserve héréditaire dans les successions internationales et l'importance de faire appel à un **avocat spécialisé en droit des successions** pour vous accompagner.

Qu'est-ce que la réserve héréditaire ?

La **réserve héréditaire** est la part du patrimoine dont le défunt ne peut pas disposer librement par testament ou donation. Elle est destinée aux héritiers réservataires, principalement les enfants. Selon le droit français, cette réserve est fixée par l'**article 912 du Code civil**, qui stipule que les descendants ont droit à une part minimale de l'héritage.

La succession internationale : un cadre complexe

Une **succession est dite internationale** lorsqu'elle comporte des éléments d'extranéité :

- Le défunt était de nationalité étrangère ou résidait à l'étranger.
- Les héritiers résident dans différents pays.
- Les biens successoraux sont situés à l'étranger.

Dans ces situations, il est essentiel de déterminer la loi applicable à la succession, ce qui peut avoir des conséquences importantes sur la **réserve héréditaire**.

La réserve héréditaire dans un contexte international

La question qui se pose est de savoir si la **réserve héréditaire** française s'applique lorsque la succession est internationale. Certains pays ne reconnaissent pas cette notion ou ont des règles différentes. Ainsi, le choix de la loi applicable est crucial pour les héritiers réservataires. Faire appel à un **avocat spécialisé en droit des successions** est indispensable pour naviguer dans ce contexte juridique complexe.

Le Règlement européen sur les successions

Le **Règlement (UE) n°650/2012**, dit Règlement sur les successions, est entré en vigueur le 17 août 2015. Il vise à harmoniser les règles de conflit de lois au sein de l'Union européenne. Selon ce règlement, la loi applicable à la succession est celle du dernier lieu de résidence habituelle du défunt, sauf s'il a choisi la loi de sa nationalité (*professio juris*).

L'importance du choix de la loi applicable (*professio juris*)

Le défunt peut choisir la loi nationale qui régira sa succession, c'est ce qu'on appelle la **professio juris**. Ce choix doit être exprimé clairement dans un testament. Cette possibilité est essentielle pour préserver la **réserve héréditaire** si le défunt résidait dans un pays qui ne la reconnaît pas. Un **avocat spécialisé en droit des successions** peut vous aider à rédiger un testament conforme aux exigences légales.

Exemple pratique

Imaginons un père de nationalité française résidant au Royaume-Uni, pays qui ne reconnaît pas la **réserve héréditaire**. S'il décède sans avoir choisi la loi française pour sa succession, ses enfants pourraient être privés de leur part réservataire. En revanche, s'il a exprimé son souhait de voir sa succession soumise au droit français, la réserve héréditaire s'appliquera, protégeant ainsi les droits de ses enfants. Dans ce cas, l'intervention d'un **avocat spécialisé en droit des successions** est cruciale.

Les conflits de lois et la réserve héréditaire

En l'absence de choix de la loi applicable, des conflits peuvent surgir entre les héritiers et les légataires. Certains peuvent vouloir appliquer la loi du pays de résidence du défunt, tandis que d'autres privilégieront la loi française pour bénéficier de la **réserve héréditaire**. Ces situations complexes nécessitent l'expertise d'un **avocat spécialisé en droit des successions** pour défendre vos intérêts.

Comment sécuriser la réserve héréditaire dans une succession internationale ?

Pour protéger la **réserve héréditaire** dans une succession internationale, il est recommandé de :

- Rédiger un testament précisant le choix de la loi française (*professio juris*).
- Consulter un **avocat spécialisé en droit des successions** pour vérifier la validité du testament dans les pays concernés.
- Informer les héritiers de vos volontés pour éviter les conflits.

L'accompagnement d'un professionnel est indispensable pour garantir que vos dernières volontés seront respectées.

Les défis fiscaux des successions internationales

Outre les aspects juridiques, les **successions internationales** posent également des défis fiscaux. Les héritiers peuvent être soumis à une double imposition. Un [avocat spécialisé en droit des successions](#) pourra vous aider à optimiser la fiscalité de la succession en tenant compte des conventions fiscales internationales.

L'importance de faire appel à un avocat spécialisé en droit des successions

La gestion d'une **succession internationale** impliquant la **réserve héréditaire** est complexe. Un **avocat spécialisé en droit des successions** pourra :

- Analyser votre situation et déterminer la loi applicable.
- Vous conseiller sur les démarches à entreprendre pour faire valoir vos droits.
- Assurer la défense de vos intérêts en cas de litige.

Son expertise est un atout majeur pour naviguer dans les méandres du droit international privé.

Conclusion

La **réserve héréditaire** est un élément essentiel à considérer dans une **succession internationale**. Les divergences entre les législations nationales peuvent compliquer la protection des héritiers réservataires. Il est donc crucial de bien anticiper et de faire appel à un **avocat spécialisé en droit des successions** pour vous accompagner. Son expertise vous permettra de sécuriser vos droits et d'assurer une transmission du patrimoine conforme à vos souhaits.